



Tirage M18 F

Chapeau 1	Chapeau 2
VOLLEY-BALL CLUB CYSOING	VANNES VOLLEY 56
RE BEACH CLUB 1	AS. SP DE SARTROUVILLE 1
RE BEACH CLUB 2	TOUQUET A.C. VOLLEY-BALL AND BEACH
MONTPELLIER BEACH VOLLEY 1	UN.SP.VALLEE DE LA GRESSE
MONTPELLIER BEACH VOLLEY 2	VOLLEY BALL OLLIOULAIS
Wild Card Organisateur	Wild Card Ultramarine
LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE	RACING CLUB DE L'OUEST

Protocole du tirage :

- **Tirage des poules**

Tirage de la lettre de la poule où sera placée la première délégation du chapeau 1.

De celle-ci découle une attribution dans l'ordre alphabétique (*si « C » est tiré en premier, alors les clubs seront attribués à la poule C, puis la poule D, puis la poule A, puis la poule B*). Ce sera également la poule composée de deux délégations chapeau 1 et de la Wild Card ultramarine

- **Tirage de poule pour le placement de la WC organisateur**

Tirage de la poule où sera placée la Wild Card Organisateur. Ce tirage s'effectuera entre les 3 poules non tirées précédemment. Placement de la WC Organisateur dans la poule correspondante en tant que tête de série n°2.

- **Tirage délégations chapeau 1**

Tirage délégations et placement dans l'ordre établi des poules.

- **Placement de la Wild Card Ultramarine**

La WC Ultramarine est placée dans la poule des deux collectifs chapeau 1.

- **Tirage délégations chapeau 2**

Tirage des délégations du chapeau 2 et placement dans l'ordre établi des poules.

Identification à l'aide d'un code couleur des délégations du chapeau 2 qui ne peuvent pas être avec une délégation chapeau 1.

Si une délégation tirée du chapeau 2 ne peut pas être placée dans la poule désignée car dans cette poule est présent une délégation affrontée au tour précédent, alors la délégation chapeau 2 est attribuée à la poule suivante. On tire ensuite une nouvelle délégation pour compléter la poule non attribuée.